

Monsieur Le Président de la République
Palais de l'Elysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
France

Objet :
Conseil européen : L'Europe a besoin d'un objectif d'efficacité énergétique contraignant pour 2030.

Monsieur le Président de la République,

Nous – les signataires de ce courrier – saluons la volonté du Gouvernement de fixer pour 2030 un objectif national pour le développement des énergies renouvelables. Cependant, nous déplorons l'absence d'un objectif d'économies d'énergie pour cette même échéance, en dépit de l'engagement à diviser par deux la consommation d'énergie du pays à l'horizon 2050.

La crise actuelle en Ukraine montre l'importance d'une réduction de la dépendance énergétique de l'Europe. L'Union européenne dépense chaque jour plus d'un milliard d'euros en importations d'énergies fossiles. Pour la France, ces coûts représentaient près de 70 milliards d'euros en 2012. Autant de milliards qui n'ont pas été investis dans l'économie nationale.

Sans la mise en place d'une politique adéquate et ambitieuse d'efficacité énergétique, la Commission européenne et l'Agence internationale de l'énergie prévoient une augmentation significative de la dépendance aux importations d'énergies fossiles, ainsi que des prix des énergies pour les ménages, accompagnée de suppressions d'emplois. Le médiateur de l'énergie vient à nouveau de tirer la sonnette d'alarme sur la montée de la précarité énergétique en France.

Pour que l'efficacité énergétique puisse jouer un rôle clé dans l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement énergétique et dans la maîtrise des coûts de l'énergie pour les consommateurs quels qu'ils soient, il est impératif d'aller au-delà des scénarios actuels de la Commission européenne.

Le Parlement européen s'est exprimé en faveur d'une **amélioration contraignante de l'efficacité énergétique de 40 % d'ici à 2030**, complétant des objectifs contraignants au même horizon pour les énergies renouvelables et les émissions de gaz à effet de serre. L'Allemagne a également pris position en faveur de trois objectifs européens contraignants, y compris sur les économies d'énergie. Le Commissaire européen à l'énergie G. Oettinger a également fait savoir que la DG Energie souhaitait proposer un objectif contraignant sur l'efficacité énergétique.

Nous estimons cependant que le plan de sécurité d'approvisionnement proposé par la Commission européenne est insatisfaisant en l'état car il se concentre sur des propositions court-termistes (augmentation des réserves d'énergies fossiles, développement de l'énergie nucléaire et de la fracturation hydraulique). Les solutions essentielles pour le long terme que sont les économies d'énergies et énergies renouvelables sont quant à elles reléguées au second plan.

Il est dans l'intérêt de la France et de ses territoires d'exprimer sans équivoque la vision et l'ambition française au niveau européen. Un objectif européen contraignant sur les économies d'énergie engagera la France dans la nécessaire réforme de son secteur de l'efficacité énergétique. Financement, cadre réglementaire, transparence : sans changement, les différents objectifs fixés depuis le Grenelle de l'Environnement jusqu'à la dernière conférence environnementale resteront hors de portée.

Monsieur le Président de la République, nous, représentants de l'industrie, de syndicats et associations de la société civile, appelons la France à s'exprimer dès le sommet de juin puis lors du sommet d'octobre en faveur d'un **objectif complémentaire d'efficacité énergétique 2030 ambitieux et contraignant d'au moins 40 % à l'échelle européenne avec une déclinaison nationale**. Il en va des intérêts économiques, environnementaux et sociaux de ses territoires.

L'efficacité énergétique est un enjeu que nous partageons avec de nombreux acteurs outre-Rhin. Ainsi, nous vous prions de trouver, jointe à ce courrier, une lettre envoyée par une coalition de fédérations de différentes parties prenantes représentant la société civile allemande, des syndicats, des associations environnementales et de consommateurs, des industries, à leur gouvernement et portant sur les mêmes demandes. Notre démarche s'inscrit volontairement en parallèle et en coordination avec celle de nos alter-ego outre-Rhin.

Nous vous assurons de notre appui et de notre vigilance sur ce dossier.

Dans l'attente d'une prise de position favorable de votre part sur ce sujet, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre très haute considération.



Copie à :

- M. Manuel Valls, Premier Ministre
- Mme Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.